

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1039/2014
Date: 27 août 2014
Direction: Direction des finances
N° d'affaire:
Classification: Non classifié

Réalisation des motions et des postulats de la Direction des finances en 2014. Prolongation des délais

Vu l'article 70, alinéa 1 de la loi du Grand Conseil du 4 juin 2013, le Conseil-exécutif adopte la proposition de la Direction des finances et propose au Grand Conseil de prolonger le délai de réalisation des motions et des postulats.



Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer



- Prolongations de délai FIN 2014